

Épigraphie et propriété foncière dans le monde romain : bilans et réflexions méthodologiques pour le XXI^e siècle

L'épigraphie a toujours joué un rôle fondamental dans l'étude des multiples configurations que pouvaient prendre la propriété et l'exploitation des terres dans le monde romain. Si les textes juridiques et grammatiques constituent un point de référence essentiel pour l'étude générale du statut juridique des terres ainsi que pour de nombreuses questions de politique économique, ce ne sont que les sources épigraphiques qui permettent de comprendre les contextes concrets dans lesquels les règles et les traditions ont été appliquées. Des documents tels que le cadastre d'Orange ou les *tabulae alimentariae* restent des découvertes exceptionnelles, cependant, l'étude du foncier bénéficie également de la myriade d'inscriptions sépulcrales et honorifiques, de décisions des autorités romaines et d'autres documents encore qui permettent, dans de nombreux cas, de localiser des propriétés, d'identifier leurs propriétaires et d'étudier leur valeur économique.

Ces dernières années, d'importantes nouvelles inscriptions ont enrichi notre documentation, comme les fragments en bronze du cadastre de Vérone, ou ceux du cadastre de Sardes de l'Antiquité tardive, le règlement de Delphes ou la première copie de la *lex Hadriana de rudibus agris*. D'autres inscriptions, comme la *Tabula Clesiana*, sont en cours de réédition. Ces dernières années, de nombreuses études épigraphiques ont mis en lumière les petites et moyennes propriétés de la province. La dernière décennie a également marqué une renaissance des études sur la propriété impériale, grâce aux travaux de Maiuro, Hirt et du projet de recherche ERC PATRIMONIVM.

L'étude de la propriété foncière se situe à l'intersection de plusieurs disciplines, en particulier l'épigraphie, le droit et l'archéologie. Rares sont, cependant, les chercheurs qui parviennent à maîtriser ces différentes approches : le destin des épigraphistes, notamment dans le cadre de grands projets internationaux, est donc celui d'une collaboration toujours plus étroite avec d'autres spécialistes de l'Antiquité. De plus, l'avenir des études épigraphiques de la propriété foncière ne pourra se passer des humanités numériques. Certains projets internationaux permettront bientôt de mener des études sur un grand nombre d'inscriptions et de croiser les résultats avec les données archéologiques. Ces projets sont en mesure de renouveler l'étude de la propriété foncière grâce à l'analyse de grands volumes de données, mais, dans ce cas aussi, il est nécessaire d'entamer une réflexion méthodologique sur la manière de concilier épigraphie et « big data ».

Dans ce cadre, les organisateurs de la section invitent les collègues à soumettre des communications d'une durée maximale de 20 minutes et centrées sur les thèmes suivants:

- bilans régionaux
- bilans à propos des typologies particulières d'inscriptions
- bilans méthodologiques
- présentation de projets ou de résultats de projets de recherche

Dans tous les cas, les propositions combinant un bilan des progrès des dernières décennies avec des réflexions sur les pistes de recherche et les défis méthodologiques pour l'avenir seront appréciées.

Responsables de la section: Alberto Dalla Rosa (Université Bordeaux Montaigne) – Davide Faoro (Università di Firenze)